

**CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE
PREMIER GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE
CATEGORIE B
EPREUVE N°2 QRC**

CORRIGÉ

QUESTIONS COMMUNES

I – QUESTIONS COMMUNES (pages 2 à 7)

A partir des documents joints et de vos connaissances personnelles, vous répondrez aux questions suivantes :

▪ Question 1

Quels sont les enjeux et les apports du règlement général de protection des données (RGPD)?

1- Les enjeux du RGPD

- Enjeu sociétal : montée en puissance du traitement des données personnelles et nécessité de développer la « confiance numérique »
- Enjeu de protection des données personnelles et donc de la vie privée
- Enjeu de la responsabilisation des employeurs
- Enjeu de l'harmonisation des règles au niveau européen

2- Les apports du RGPD

La protection des données à caractère personnel est un droit fondamental

- Règlement renforce certains droits (consentement, droit à l'oubli) à *développer sans paraphraser*
- en crée quelques nouveaux (portabilité des données) à *développer sans paraphraser*
- Analyse d'impact sur la protection des données
- Système de sanction

▪ Question 2

- Comment mettre en œuvre le RGPD au sein des administrations publiques ?
Recours à la méthodologie de projet, similitude avec le secteur privé

1- Désignation d'un DPO, acteur facultatif mais central et clé de réussite du dispositif

2- Conduite du projet par étapes clés

- Recenser/cartographier de façon précise les traitements de données ;
- Identifier les actions à mener pour se conformer aux obligations et les prioriser ;
- Gérer les risques si des données sensibles sont manipulées ;
- Organiser les processus internes pour garantir la protection des données à tout moment
- Documenter la conformité au RGPD pour pouvoir répondre en cas de contrôle.
- Rôle pivot du « registre » tant au niveau moyens du traitement des données que lors du traitement lui-même (internaliser les outils)

Question 1 – Opérations courantes

1.1 Précisez la nature de la réduction obtenue sur la facture reçue le 3 mars 2018 et la raison pour laquelle elle a été obtenue.

- La réduction obtenue est une remise.
- Une remise est une réduction commerciale, obtenue en cas de fidélité du client au fournisseur, ou en fonction des quantités ou montants facturés.

1.2 Enregistrez les opérations décrites en annexe 1.

			DEBIT	CREDIT
03/03/2018				
601000		Achats de matières premières	12 749,00	
624100		Transport sur achats	300,00	
445660		TVA déductible sur ABS	2 609,80	
	401000	Fournisseurs		15 658,80
		Facture n° F218		
05/03/2018				
401000		Fournisseurs	15 658,80	
	512000	Banque		15 658,80
		Chèque Bancaire n°1258		
07/03/2018				
401000		Fournisseurs	199,50	
	601000	Achats de matières premières		166,25
	445660	TVA déductible sur ABS		33,25
		Avoir n°A218		
08/03/2018				
411000		Clients	2 097,00	
	701000	Vente de produits Finis		1 677,60
	445710	TVA collectée		419,40
		Facture n°09/18		

1.3 D'après les informations fournies en annexe 2, enregistrez au journal unique l'écriture de la déclaration de TVA du mois d'avril 2018.

TVA collectée = $125\,000,00 \times 20\% = 25\,000,00 \text{ €}$

TVA déductible sur immobilisations = $31\,500 \times 20\% = 6\,300,00 \text{ €}$

TVA déductible s/ABS = $69\,500 \times 20\% = 13\,900,00 \text{ €}$

TVA à décaisser = TVA collectée - TVA déductible

Soit $25\,000,00 \text{ €} - (13\,900,00 \text{ €} + 6\,300,00 \text{ €}) = 4\,800 \text{ €}$

Le montant de la TVA à reverser à l'Etat sera de **4 800 €**

			DEBIT	CREDIT
30/04/2018				
445710		Etat, TVA collectée	25 000,00	
	445620	Etat, TVA déductible sur immobilisations		13 900,00
	456660	Etat, TVA déductible sur ABS		6 300,00
	445510	Etat, TVA à décaisser		4 800,00
		Déclaration de TVA d'avril 2018		

Question 2 – Opérations d'investissement

2.1 Indiquez si le devis est une pièce comptable. Justifiez votre réponse.

Par le devis, le fournisseur informe son client du montant qu'il aura à régler s'il passe commande. Le devis est donc un élément d'information mais il ne s'agit donc pas d'un document comptable.

2.2 Indiquez les éléments auxquels le dirigeant a été sensible pour arrêter son choix. Ce choix vous paraît-il judicieux ? Justifiez votre réponse.

La société PROMER a été sensible essentiellement au prix demandé puisque MICRO+ est plus avantageux que « Solutions informatiques ». De plus, l'installation est faite par le fournisseur.

Cependant, « Concepts informatiques » a un délai de livraison plus court ce qui permettait d'être opérationnel plus rapidement avant les départs en vacances d'été et son prix prend en compte une garantie supplémentaire de deux ans que ne prévoit pas MICRO+. A prix presque équivalent, « Concepts informatiques » avait de meilleurs arguments commerciaux que MICRO+, le choisir aurait donc été plus judicieux.

2.3 Comptabilisez la facture d'acquisition en date du 29 juin 2018.

			DEBIT	CREDIT
		29/06/2018		
218300		Matériel de bureau et informatique ¹	4 067,00	
445620		Etat, TVA déductible sur immobilisations	813,40	
	404000	Fournisseurs d'immobilisation		4 880,40
		Facture n°84		

¹Coût d'acquisition = montant HT

Lorsqu'un escompte est obtenu au titre d'une acquisition d'immobilisation, il doit venir en diminution du coût d'achat du bien. Il ne figurera pas en produit financier.

Question 3 – Opérations d'inventaire

3.1 L'écriture passée par le comptable à la date de cession de la machine à découper le tissu est erronée et a été annulée. (annexe 3). Corrigez au journal unique l'écriture réelle de cession.

			DEBIT	CREDIT
		01/04/2018		
462000*		Créances sur cessions d'immobilisations	60 000,00	
	775000	Produits des cessions d'éléments d'actif		50 000,00
	445710	TVA collectée		10 000,00
		Cession machine à commande numérique		

admettre le compte S12 banque

3.2 Ecritures d'inventaire au 31 décembre 2018 relatives à cette cession.

			DEBIT	CREDIT
681120	281540	31/12/2018 Dotation aux amortissements sur immobilisations ¹ corporelles Amortissements des immobilisations D'après inventaire dotation exercice 2018	3 500	3 500
675000	281540	31/12/2018 Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés ² Amortissements des immobilisations Matériel industriel Sortie patrimoine machine à commande numérique	46 500 23 500	70 000,00

¹ Annuité d'amortissement en 2017 = 14 000,00 * (90)/360 = 3 500

² Cumul des amortissements = 20 000 + 3 500 = 23 500

² VNC = 70 000 – 23 500 = 46 500

3.3 Présentez les autres opérations d'inventaire décrites en annexe 4

			DEBIT	CREDIT
486000	616 000	31/12/2018 Charges constatées d'avance ¹ Prime d'assurance D'après travaux d'inventaire	2 100,00	2 100,00
601000	445800	31/12/2018 Achat de matières premières TVA à régulariser Fournisseurs-factures non parvenues D'après travaux d'inventaire	13 000,00 2 600,00	15 600,00

¹ 3600,00 /12 *7 mois=2 100,00

Question 4 – Analyse financière

1. 4.1 Calculez à partir du bilan fonctionnel (annexe 6) le FRNG, le BFR, la TN.
 Rédigez un commentaire sur la situation financière de l'entreprise PROMER.

FRNG	Ressources stables-emplois stables	792 288,00 – 584 647,00	207 641,00
BFR	Actif circulant – passif circulant	490 473,00 – 307 751,00	182 722,00
TN	Trésorerie active – Trésorerie passive	25 161,00 – 242,00	24 919,00

Commentaires :

Le bilan fonctionnel de la société PROMER permet d'observer un équilibre financier relativement satisfaisant :

- les ressources stables permettant de financer intégralement les emplois stables, dégagant un FRNG de 207 641,00 €,
- Le BRF est positif, l'entreprise a un besoin de financement de son cycle d'exploitation de 182 722,00 €
- Cependant, le FRNG étant au supérieur au BFR, il permet de le financer et de dégager une trésorerie nette positive.

42 En vous aidant de l'annexe 6, commentez en quelques lignes les conséquences du choix du financement sur l'équilibre financière de la société.

Selon les deux simulations faites :

- Le financement par augmentation de capital n'a pas d'impact sur l'équilibre financier. En effet, l'augmentation des emplois stables liée à l'acquisition de l'immobilisation est intégralement couverte par l'augmentation des ressources stables suite à l'augmentation de capital.
- Le financement par emprunt et trésorerie conduit à une dégradation de l'équilibre financier, ainsi la trésorerie nette par ce mode de financement devient négative. Le FRNG ne permet plus de couvrir intégralement le BFR.
- L'amélioration de la rentabilité financière en finançant en partie par un emprunt (17%) s'explique par l'effet de levier financier permis par l'endettement. Cela est dû à un taux d'emprunt inférieur à la rentabilité économique, ce qui conduit à l'augmentation de la valeur créée pour l'actionnaire.

43 Quel mode de financement doit privilégier la société, Justifiez votre réponse. Le financement par augmentation de capital permet de préserver l'équilibre financier (FRNG > BRF) mais ne permet pas d'atteindre l'objectif de rentabilité financière attendue (16%).

Le financement par emprunt permet quant à lui d'atteindre l'objectif de rentabilité financière de 16% grâce à l'effet de levier ; mais il provoque une dégradation de l'équilibre financier.

Dans ce cas pour éviter ce déséquilibre, il faudrait revoir le projet et emprunter davantage pour diminuer le prélèvement sur la trésorerie et préserver l'équilibre financier.

OPTION : PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

1. A partir de vos connaissances et des annexes 1 et 2, analysez les facteurs qui influencent les salaires à la hausse ou à la baisse.

Les facteurs qui engendrent une baisse des salaires

- Le taux de chômage : plus il est élevé et plus l'influence sur les salaires est négative (courbe de Phillips) ;
- Le progrès technique : il a accentué les inégalités salariales entre travail qualifié et non qualifié entraînant un besoin de travailleurs qualifiés. Les salariés à faible qualification sont contraints d'accepter une rémunération faible ;
- La mondialisation des échanges : une forte concurrence sur le travail non qualifié et des délocalisations vers des pays à moindres coûts ;
- La taille de l'organisation : plus l'entreprise est petite et plus le pouvoir de négociation salariale est faible ;
- Le développement de l' « ubérisation » ;
- Etc.

Les facteurs qui permettent une hausse des salaires

- L'influence des syndicats : des salariés fortement syndiqués peuvent mieux négocier une hausse des salaires ;
- La productivité : plus les gains de productivité sont importants dans l'entreprise et plus les salaires sont élevés ;
- La taille de l'entreprise : plus l'entreprise est grande et plus elle a les moyens d'offrir des rémunérations élevées ;
- La localisation géographique : les entreprises situées dans des régions riches rémunèrent davantage leurs salariés ;
- Eléments liés à la personne du salarié :
 - Les compétences : la rareté des compétences détenues par un salarié lui permet de négocier un salaire plus attractif sur le marché du travail ;
 - L'expérience : un salarié avec beaucoup d'expérience professionnelle est considéré plus productif qu'un salarié moins expérimenté et son salaire sera plus élevé ;
 - Le diplôme, etc.
- Les conventions collectives ; le SMIC ;
- Etc.

2. Définissez le SMIC et appréciez les effets de son augmentation pour les entreprises et pour les salariés. **Annexe 2.**

Le SMIC ou salaire minimum interprofessionnel de croissance est le salaire horaire en dessous duquel l'employeur n'a pas le droit de rémunérer un salarié.

Au 01/01/18, le salaire minimum interprofessionnel de croissance a été revalorisé de 1,23 % par rapport à 2017.

En 2018, le nouveau montant du Smic brut horaire a été porté à 9,88 € soit 1 498,47 € mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires.

Effets pour les entreprises :

Une augmentation du SMIC entraîne une augmentation du coût du travail, ce qui peut rendre les entreprises moins compétitives car le coût supplémentaire se répercute bien souvent sur le prix de vente ; ce qui peut engendrer moins de ventes, moins de production donc réduire le besoin en main d'œuvre (licenciement...).

Les entreprises recherchent l'efficacité et vont favoriser la substitution du capital au travail et freiner à l'embauche. Cela peut se traduire par une baisse des embauches des salariés les moins qualifiés... voire de licenciements.

Effets pour les salariés :

Le SMIC constitue une garantie de revenu minimal pour tous les salariés quel que soit le secteur d'activité. Son augmentation permet au salarié de conserver son pouvoir d'achat ce qui permet de soutenir la consommation et la croissance du pays. (Au 01/01/18, près de 2 millions de salariés des entreprises du secteur privé ont bénéficié de cette augmentation du SMIC soit 11,5 % des salariés).

CCL : En augmentant le SMIC, les charges supportées par les entreprises augmentent. Néanmoins, en augmentant le SMIC, le pouvoir d'achat augmente ce qui est favorable à la consommation et la croissance (et donc aux entreprises).

3. Après avoir défini la politique économique, montrez qu'à travers la mise en place du CICE, les politiques conjoncturelles et structurelles peuvent être complémentaires. **Annexe 3.**

La politique économique est l'ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics pour atteindre des objectifs (à court et/ou à long terme) d'ordre économique (ex : politique de l'emploi, politique fiscale, politique industrielle...).

La politique économique conjoncturelle correspond aux mesures ayant des effets à court terme et visant à rétablir les grands équilibres économiques (carré magique de Kaldor).

La politique économique structurelle correspond à une volonté de modifier le système économique à long terme (politique fiscale, politique d'innovation).

Le CICE est un avantage fiscal qui concerne les entreprises employant des salariés, soumises à un régime réel d'imposition (ce qui exclut les micro-entreprises et les auto-entrepreneurs), quels que soient leur forme et le régime d'imposition de leur résultat (impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés).

Le CICE est :

- Une mesure de politique conjoncturelle (politique fiscale) : avantage fiscal de 6 % des rémunérations versées et qui équivaut à une baisse des cotisations sociales. C'est une mesure conjoncturelle car, en réduisant le coût du travail, elle incite les entreprises à embaucher.
- Une action de politique structurelle puisque le CICE a pour objet de financer les dépenses d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique ou énergétique. Ces actions agissent bien sur la compétitivité des entreprises à long terme et sur le potentiel de croissance de l'économie.

CCL : Pour renforcer un secteur économique, une politique conjoncturelle d'aide aux entreprises peut venir compléter une politique industrielle (soutien à la recherche, réforme de la fiscalité).

Le CICE produit à la fois des effets structurels de long terme sur la compétitivité des entreprises et des effets conjoncturels de court terme de soutien à l'industrie.

4. A partir de vos connaissances et de l'**annexe 4**, expliquez le développement de l'« ubérisation » de l'économie.

L'« ubérisation » décrit un phénomène récent dont la société de technologie californienne Uber est l'inspiratrice directe. C'est un néologisme qui peut s'utiliser et se conjuguer pour décrire comment une start-up à travers une plateforme numérique permet de mettre en relation les prestataires et les clients tout en sous-traitant l'objet principal de la prestation/transaction. Le développement de l'« ubérisation » s'explique, outre le développement des TICE, par la possibilité :

- De réduire ses coûts pour l'entreprise (la plateforme) :
 - les coûts fixes (dépenses d'infrastructures limitées)
 - un coût du travail entièrement supporté par celui qui commande le service

- Pour les indépendants (les prestataires) :
 - accéder à l'emploi et/ou obtenir un revenu complémentaire,
 - moduler le temps de travail
 - de l'autonomie du travail
 - travailler depuis le domicile
 - dépasser la durée légale de travail

- Pour les consommateurs :
 - Concurrence accrue → baisse des prix → hausse de la qualité de la prestation.
Augmentation de la satisfaction.

OPTION : ENJEUX DE LA FRANCE CONTEMPORAINE

Question 1 : Rappelez les faits marquants du XX^{ème} siècle de la démographie française, puis présentez la situation démographique actuelle de la France.

Depuis le début **XX^{ème} siècle** la France a connu plusieurs faits marquants concernant sa démographie (et plus particulièrement sa natalité) :

- Deux guerres mondiales qui ont entraîné une baisse du solde naturel du fait de la hausse de la mortalité et de la baisse de la natalité ;
- La période des Trente Glorieuses de 1945 à 1973 marquée par une forte natalité en France comme dans d'autres pays développés, on parle alors du « baby-boom » ;
- Le ralentissement démographique à partir du milieu des années 70 avec une baisse du nombre de naissances.

Les évolutions récentes de la démographie française sont liées à sa croissance et au renforcement du poids de la France dans l'Union Européenne grâce à un solde naturel (différence entre les naissances et les décès) positif ainsi qu'à l'immigration qui participe à l'augmentation de la population. Néanmoins, le solde naturel français s'établit en 2017 à environ + 150 000, il s'agit de l'un des plus faibles depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

On constate également une baisse de la fécondité, c'est-à-dire du nombre d'enfants par femme. Il atteint aujourd'hui 1,88 enfant par femme soit l'une des plus faibles enregistrées. On remarque également une baisse du nombre de naissances depuis 3 ans avec 767 000 naissances en 2017, un niveau identique à celui de 1997.

Question 2 : Comparez le phénomène de vieillissement de la population française à celui des pays européens.

Le continent européen se caractérise par le vieillissement de sa population. En effet, quasiment 20 % des européens sont âgés de plus de 65 ans. En comparaison des autres pays d'Europe de l'ouest et d'Europe du sud, la part des 65 ans ou plus est relativement faible en France. Ainsi la part des 65 ou plus avoisine les 21 % en Allemagne, au Portugal et en Italie, alors qu'elle n'est que de 18,8 % en France. La France se classe 14^{ème} des pays les plus âgés.

A l'inverse, les pays d'Europe de l'Est se distinguent par leur relative jeunesse, puisque la part des 65 ou plus y est d'environ 16 %.

La France parvient à limiter son vieillissement grâce à une fécondité relativement élevée comparée à ses voisins européens (environ 1,9 enfant par femme en 2015). On constate par exemple que les pays où la population est la plus vieillissante sont les pays dans lesquels l'indice conjoncturel de fécondité est le plus bas (environ 1,3 enfant par femme). De plus, l'immigration permet d'apporter à la France une population relativement jeune.

Question 3 : Après avoir étudié la répartition territoriale du vieillissement de la population française, vous en présenterez les enjeux.

Le phénomène de vieillissement de la population n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire français. On constate que certaines régions sont beaucoup plus touchées que d'autres par ce phénomène. Ainsi, dans ces régions, la part des 65 ans ou plus y est plus importante que sur le reste du territoire.

Il s'agit principalement des régions peu denses et rurales d'une part, des régions littorales, d'autre part. Différents facteurs permettent d'expliquer une telle situation :

- Dans le premier cas, cela est dû au manque d'attractivité et de dynamisme économique qui entraîne un exode rural des jeunes vers les zones urbaines et les grandes villes notamment afin de trouver un emploi.
- Dans le second cas, le vieillissement s'explique par l'attrait des retraités pour les régions littorales aux climats plus doux.

Différents enjeux sont soulevés par ce constat :

- Enjeux sociaux :

- o La dépendance de la population. Cette dépendance nécessite une prise en charge par les politiques publiques, alors que cela se faisait traditionnellement grâce à la solidarité familiale. En outre, l'accueil des personnes âgées dépendantes est rendu difficile par le manque de moyens et donc de places disponibles en EHPAD.
- o L'isolement, renforcé par l'inadaptation de l'urbanisme => les personnes âgées se retrouvent privées de liens familiaux (du fait de l'exode des jeunes) et amicaux. (33,5 % des personnes de plus de 65 ans vivent seules en France).
- o L'apparition de déserts médicaux, les zones rurales se retrouvent privées d'une offre médicale suffisante. Or leurs habitants, et plus particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, ont des besoins médicaux relativement plus importants.

- Enjeux économiques :

- o Le coût de l'intervention de l'Etat dans le domaine social : **entre 41 et 45 milliards d'euros par an**. Cette question est prégnante dans les EHPAD où les personnels dénoncent le manque de moyens ainsi que les conditions de travail et d'accueil des personnes âgées dépendantes. => nécessité de maîtriser les dépenses publiques (notamment au regard des règles budgétaires fixées par le Pacte budgétaire européen de 2012 : déficit structurel limité).
- o Un secteur d'activité qui se développe grâce aux nouveaux besoins (silver économie) : par exemple, la nécessité de repenser les réseaux de transports pour désenclaver les territoires permet le développement de ces secteurs d'activité. La silver économie peut générer des emplois et est donc porteuse de croissance.

Question 4 : Identifiez les actions entreprises par les pouvoirs publics pour faire face au vieillissement de la population en France.

C'est par le biais du législateur que les pouvoirs publics ont décidé d'intervenir et plus précisément via la loi d'Adaptation de la société au vieillissement (ASV). Cette loi, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, devrait apporter des réponses aux enjeux soulevés précédemment. Trois axes sont développés :

- **L'anticipation** de la perte d'autonomie : pour cela le législateur prévoit que dans chaque département soient organisées des conférences afin d'informer les citoyens, et de mettre en place un programme de prévention à destination des personnes de plus de 65 ans. L'information se fera également grâce un portail lancé par le ministère. Ce site permettra à chacun de connaître les établissements d'accueil situés à proximité ainsi que les différentes aides disponibles.

- **L'adaptation** globale de la société au vieillissement. Afin de tenir compte du phénomène de vieillissement de la population mais aussi profiter de ses effets bénéfiques (« silver » économie), le gouvernement va chercher à mobiliser l'ensemble des acteurs économiques et sociaux pour qu'ils proposent de nouveaux biens et services.
- **L'accompagnement** des personnes en perte d'autonomie notamment via la revalorisation de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), mais également un droit de répit et une aide pour les aidants qui bénéficieraient d'un véritable statut : aide annuelle pouvant atteindre 500 euros, ils peuvent bénéficier d'un accueil temporaire en établissement ou d'heures d'aide à domicile supplémentaires.

OPTION : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS

1. Définissez la notion de « gestion des carrières.
2. Il s'agit de l'anticipation, du développement et de la valorisation des compétences des agents en vue d'assurer leur employabilité et leur permettre d'évoluer dans leur carrière.

La carrière correspond à une succession d'emplois.

Gérer les carrières revient à assurer un suivi des affectations des agents, dans le passé, le présent et le futur.

Elle implique de mettre en œuvre des systèmes d'évaluation des agents et nécessite de mener des politiques volontaristes en matière de mobilité et de formation.

3. Repérez les possibilités d'évolution de carrière des agents de la fonction publique.

L'avancement

- ⇒ **D'échelon** : il s'agit d'une simple évolution de la rémunération qui est fonction de l'ancienneté et de la valeur professionnelle du fonctionnaire
- ⇒ **De grade** : c'est une promotion qui permet d'accéder à des fonctions supérieures. C'est une forme de mobilité interne verticale.

La mobilité : changer d'emploi ou de métier

- ⇒ **La mise à disposition** : occupation d'un emploi dans son corps d'origine alors que l'exercice de ses fonctions se fait hors du service où l'agent a vocation à servir. Elle est temporaire mais elle peut aboutir à une intégration au bout de 3 ans.
- ⇒ **La mutation** : changement d'affectation au sein d'un même ministère, d'une même collectivité territoriale ou d'un même établissement hospitalier.
- ⇒ **Le détachement** : changement d'emploi dans une autre fonction publique ou dans le privé.
- ⇒ **La reconversion** : changement de métier ou de statut.
- ⇒ **Le reclassement** : inaptitude d'un agent à exercer ses missions pour des raisons notamment médicales => nouvelle affectation sur un poste plus adapté.

4. Listez les enjeux de la gestion des carrières pour l'agent et pour l'organisation

Enjeux pour l'agent	Enjeux pour l'organisation
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sécuriser son parcours professionnel ⇒ Dynamiser sa carrière dans un contexte où les carrières sont plus longues ⇒ Préparer « la seconde partie de carrière », notamment pour les agents occupant des postes difficiles. ⇒ Développer et valoriser ses compétences dans un contexte de gestion des talents ⇒ Améliorer l'implication et la motivation -etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Développer l'employabilité des agents en vue d'une transition professionnelle sur des postes peu attractifs ou qui deviendront vacants : anticiper les besoins RH. ⇒ Faciliter et encourager les mobilités notamment pour les agents exerçant des métiers usants/pénibles => Loi de modernisation de la fonction publique. ⇒ Optimiser les ressources humaines dans un contexte budgétaire contraint ⇒ Préparer la seconde partie de carrière des agents au regard des spécificités de la masse salariale (pyramide des âges) ⇒ Anticiper les transitions professionnelles ⇒ Fidéliser, etc.

5. Montrez en quoi les outils d'évaluation et le parcours de professionnalisation sont au service de la gestion des carrières des agents.

Les outils d'évaluation. La fonction publique met en place ces outils pour mesurer les compétences des agents afin de gérer efficacement leur carrière :

- ⇒ Bilan de compétences : il permet de faire le point sur ses aptitudes et motivations pour une nouvelle orientation vers un nouveau poste ou métier. Le but est d'identifier les points de forts de l'agent, ses « habiletés ».
- ⇒ Entretien professionnel : chaque année le supérieur hiérarchique évalue la performance de l'agent et recueille les souhaits d'évolution.
- ⇒ Entretien de milieu de carrière : faire le point sur les parcours professionnels. Il est destiné aux agents de plus de 45 ans
- ⇒ Détection des talents : détecter les talents émergents pour les orienter vers les postes qui leur correspondent réellement.

Les parcours de professionnalisation : certaines organisations de la fonction publique mettent en œuvre des actions visant à développer les compétences des agents, dans une démarche proactive.

- ⇒ Formation en vue d'une transition professionnelle => pour certains métiers les besoins sont nombreux. Il s'agit donc de former les agents pour les orienter vers ces métiers. Cela implique d'adopter une démarche anticipative car certains postes ne sont pas nécessairement à pourvoir dans l'immédiat.
- ⇒ Formation sur les connaissances de base : envisager des formations collectives ou individuelles, en lien avec le métier ou non.
- ⇒ D'autres formations, notamment transversales, sont proposées pour faciliter les reconversions.
- ⇒ Organisation de journées d'immersion dans le service où sera exercé le métier.

Ces outils et dispositifs permettent d'apprécier (à des moments variés...) les compétences des agents et de les étoffer. Ils permettent de développer leurs compétences, au regard de leurs aspirations et des besoins actuels et futurs de l'organisation → Ils s'inscrivent au service de la gestion des carrières.

6. Après avoir présenté les missions des conseillers en mobilité, montrez leur rôle d'interlocuteurs privilégiés des agents en matière de gestion de carrière.

Missions des conseillers en mobilité

- ⇒ Aider les agents à construire leur carrière ;
- ⇒ Définir avec l'agent son projet d'évolution et de carrière ;
- ⇒ Ecouter, échanger et orienter l'agent ;
- ⇒ Animer des ateliers : offres d'emplois, CV, préparation à un entretien ;
- ⇒ Faire du coaching en développement personnel.

Conseillers en mobilité : des interlocuteurs privilégiés pour la gestion des carrières

- ⇒ Les conseillers en mobilité travaillent au sein de la fonction publique, ils ont une bonne connaissance de son fonctionnement, de ses statuts, de ses spécificités et de ses métiers. Ils sont donc capables d'aider les agents à construire et développer un projet professionnel cohérent et adapté.
- ⇒ Ils ont une connaissance précise des acteurs et peuvent répondre aux besoins individualisés des agents
- ⇒ ils jouent un rôle de relais
- ⇒ etc.